

Soins de santé en 2030: un défi pour les hôpitaux et la formation professionnelle des médecins

Aujourd'hui, dans tous les systèmes européens de la santé, les ressources en personnel doivent être utilisées plus efficacement, et il en ira ainsi de manière accrue ces prochaines années. La Commission européenne a, pour cette raison, chargé un groupe de travail d'élaborer d'ici à fin 2008 un «livre vert» concernant les forces de travail dans le domaine de la santé. La migration des médecins sera l'un des thèmes traités.

Le système de santé suisse est confronté depuis longtemps à cette problématique. Les hôpitaux sont ainsi invités à gérer plus efficacement les ressources humaines médicales dont ils ont disposé généreusement ces dernières années (au motif de l'introduction de la semaine de 50 heures). La seule augmentation du nombre de postes pour médecins-assistants en formation postgraduée ne peut pas être la solution. Entre 2004 et 2008, ceux-ci ont passé de 8229 à 9009. Si l'on regarde les chiffres de plus près, on constate que durant la même période, le nombre de postes occupés par des médecins titulaires d'un diplôme suisse a diminué de 280, alors que celui des emplois occupés par des détenteurs de diplômes étrangers a augmenté de 1060.

Tant que les hôpitaux suisses conserveront leur attrait sur le marché européen, notamment dans la formation postgraduée médicale, ils pourront continuer de fonctionner sur le modèle actuel. Les mesures introduites par la Commission pour la formation postgraduée et continue en vue d'optimiser la formation postgraduée (enquêtes auprès des assistants, évaluation des postes, visites d'établissement, logbook) contribuent à maintenir cet attrait. Il incombe néanmoins au corps médical et aux organismes responsables des hôpitaux de résoudre ensemble les problèmes structurels qui touchent actuellement le monde hospitalier. Il serait faux de croire que ces problèmes se résoudront «d'eux-mêmes» avec l'introduction des DRG.

En outre, la fourniture de soins présente des problèmes démographiques et épidémiologiques dont il faut s'occuper. De nouveau, il s'agit ici de la gestion des ressources humaines, et ce dans toutes les professions de santé, à l'hôpital comme dans le secteur ambulatoire. La répartition des médecins dans les institutions et les régions doit être conforme aux besoins de la population. C'est à cette condition seulement que l'on pourra continuer à garantir partout la fourniture de soins, en cette époque caractérisée par un mode de vie «centripète».

Dans la présente édition du Bulletin des médecins suisses, un article porte sur la nécessité de nouveaux

modèles de soins et de nouvelles compétences [1]. Les discussions menées jusqu'à présent sur le profil du médecin de l'avenir doivent être approfondies, aussi bien dans les institutions qu'au sein des sociétés de discipline médicale. Si l'on veut optimiser les soins aux patients, il faut inclure dans la discussion tous les professionnels de santé concernés, notamment le personnel infirmier et les psychologues cliniques.

La demande visant à décharger les médecins des tâches administratives est ancienne. L'utilisation ciblée des technologies de l'information et de la communication est une aide précieuse, mais ne suffit pas à elle seule. La délégation à d'autres professions de santé de tâches non obligatoirement médicales, accomplies jusqu'à présent par des médecins, est une solution judicieuse et probablement même incontournable. Les sociétés de discipline médicale sont particulièrement interpellées: elles devraient orienter davantage leurs programmes de formation postgraduée sur les besoins de la population et axer leurs objectifs d'apprentissage sur les compétences médicales essentielles. Elles devraient examiner ces objectifs en s'interrogeant sur la nécessité d'une compétence *médicale* pour la tâche ou la prestation de santé demandée, et mener aussi ces réflexions dans le domaine de la formation continue. La FMH et les sociétés de discipline peuvent soutenir leurs membres dans cette démarche au moyen d'un portefeuille de formation continue ciblé et de méthodes d'évaluation spécifiques.

Une fourniture de soins sûre et de haute qualité reste garantie même en 2030, mais il faudra pour cela que le corps médical et les représentants des autres professions de la santé coopéreront de manière constructive. Il faut maintenir et augmenter l'attrait de la profession médicale par une formation professionnelle ciblée et efficace; une attention particulière doit être accordée à la médecine de premier recours et à la psychiatrie. Nous poursuivons ces objectifs aujourd'hui déjà.

*Dr Max Giger,
membre du Comité central
et président de la Commission
pour la formation postgraduée
et continue de la FMH*

1 Giger M, De Geest S. De nouveaux modèles de soins et de nouvelles compétences sont nécessaires. Bull Méd Suisses. 2008;89(43):1839-43.